



Adolit BSS 1

Produit ignifuge soluble dans l'eau, sans bore, pour l'imprégnation du bois



Teinte	Disponibilité	
	Nbre / palette	30
	Taille / Quantité	25 kg
	Conditionnement	Seau plastique
	Emballage / Code	25
	Art. n°	
Incolore	2160	■

Consommation



Épicéa / sapin : la quantité moyenne d'apport doit être ≥ 25 kg de sel / m^3 de bois et ≥ 200 à 250 g de sel / m^2 (en fonction de la coupe transversale/des planches de bois) de surface de bois à protéger.

Pour les bois non mentionnés ici, nous vous prions de contacter au préalable le service technique de Remmers.

Domaines d'utilisation



- Bois à l'intérieur
- Bois à l'extérieur, non exposé directement aux intempéries
- Charpente
- Habillage de mur ou plafond
- Murs et plafonds
- Boutiques et salons d'exposition
- Scènes et théâtres
- Maisons préfabriquées en bois
- Stabulations, hangars
- Produit réservé à l'usage des professionnels.

Propriétés



- Amélioration du comportement au feu
- Sans bore ni biocide
- Transparent après séchage: ne colore pas le bois
- Le bois imprégné conserve son aspect naturel
- Homologué en système avec certaines applications décoratives
- Préparation facile avec de l'eau



Données techniques

Densité volumique	Env. 0,95 g/cm ³
Texture / consistance	Mélange de sel blanc cristal
Odeur	Inodore après séchage

Les valeurs indiquées correspondent à des propriétés typiques du produit, et non à des spécifications contractuelles.

Certificats

- **Brandverhalten: DIN EN 13501-1 (B-s2, d0)**
- **Alterungsprüfungen**

Informations complémentaires

- **Nachhaltigkeitsdatenblatt**

Produits complémentaires

- **Induline LW-718 WF (2668)**
- **Induline DW-618 WF (2664)**

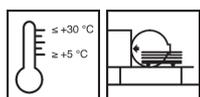
Préparation

- **Exigences concernant le support**
Le support doit être propre et sans poussière.
Le substrat doit être exempt de tout signe d'infestation fongique, bactérienne, algale ou d'insectes.
Humidité du bois admise: $u < 25\%$
Épaisseur du bois massif ≥ 22 mm
Épaisseur des assemblages à rainure et languette ≥ 12 mm
Avant l'imprégnation, le bois doit être découpé et traité.
- **Traitement préliminaire**
Ne pas poser de matériel de fixation métallique avant l'imprégnation.
Mettre des lattes entre les différents éléments en bois (de préférence en plastique).

Préparation

- **Préparation / Mélange**
Pour la préparation d'une solution de 17%, on va mélanger 17 kg du produit avec 83 l de l'eau.
Utiliser tout le contenu de l'emballage.
Ajouter le produit en remuant à la solution.
Pour une utilisation continue, ajouter au maximum 0,3 % de VP 20468* Antibak à la solution (*utiliser les produits biocides avec précaution. Toujours lire l'étiquette et les informations sur le produit avant de l'utiliser !)

Mise en œuvre



- **Conditions de mise en œuvre**
Température du matériau, de l'environnement et du substrat : min. +5 °C à max. +30 °C.
Humidité relative de l'air: au max. 80%.

Procédé d'impression sous vide
Pré-vide: -0,9 bar (au moins 30 min)
Phase de pression: ≥ 9 bar (au moins 4 h)
Post-vide: -0,7 bar (au moins 15 min)
Après séchage (humidité du bois: au max. 15%) et élimination des restes de sels excédentaires avec une brosse, le bois peut être traité de manière décorative avec les peintures appropriées (voir produits de système).

**Informations de mise en œuvre**

Les éléments de construction traités doivent être protégés de l'humidité / de la pluie (pièce fermée, construction couverte, etc.) et ne pas être exposés aux intempéries.

■ **Séchage**

Séchage à sec : après env. 4 semaines (à 23 °C et 50 % d'humidité relative)

Un séchage technique dans une chambre de séchage recommandée.

Une température basse, une faible circulation d'air et une humidité de l'air élevée retardent le séchage.

Mesurer l'humidité du bois avec la méthode Darr.

Important

Traiter l'imprégnation avec une finition appropriée.

Outillage / Nettoyage des outils

Imprégnation en autoclave

**Stockage / Tenue en stock**

Minimum 12 mois au frais, au sec et à l'abri du gel, en emballages d'origine non ouverts.

**Sécurité / Réglementations**

Pour plus de renseignements en matière de sécurité pendant le transport, de stockage et manipulation, d'élimination et écologie, consulter la fiche de données de sécurité en vigueur.

Elimination

Important reste de produit: élimination en emballage d'origine conformément aux réglementations locales / nationales en vigueur. Donner les emballages parfaitement vides au recyclage. Ne pas éliminer avec les ordures ménagères. Ne pas verser le produit dans l'évier/ les égouts.

Merci de noter que les données / informations ci-dessus ont été déterminées par la pratique ou en laboratoire; elles sont données sans engagement, à titre indicatif.

Elles représentent des informations d'ordre général, décrivent nos produits et informent sur leur utilisation et leur mise en œuvre.

En raison de la multitude / variété des conditions d'application, des matériaux utilisés et des chantiers, tous les cas individuels ne peuvent être pris en compte. Nous recommandons donc - en cas de doute - de procéder à des essais préalables ou de nous consulter.

Sauf si nous avons confirmé expressément par écrit la convenance spécifique ou les propriétés d'un produit pour un domaine d'utilisation bien précis, une information ou un conseil technique, même donné en toute bonne foi, reste sans engagement. Nos Conditions Générales de Vente et de Livraison s'appliquent systématiquement.
Cette édition annule et remplace les précédentes.